



SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

33 LES INFOS DU COMITÉ

Réunion du 24 septembre 2020

Le mot du Président



Je tiens à remercier tous les délégués des secteurs locaux d'énergie qui me confient de nouveau la présidence du SE60.

Avec les quatre vice-présidents, les dix-huit membres du bureau et avec les commissions nouvellement installées, nous poursuivrons les actions engagées auprès de toutes les collectivités du territoire, notamment en matière de transition énergétique.

Le renforcement de nos actions en faveur de la transition énergétique permet, dès à présent, de soutenir techniquement et financièrement les collectivités dans la mise en œuvre de projets de réduction de consommation, de travaux d'efficacité énergétique et/ou d'installations de production d'énergies renouvelables.

Éric Guérin



COMITÉ SYNDICAL D'INSTALLATION, ERIC GUÉRIN RÉÉLU PRÉSIDENT DU SE60

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise est l'**Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité** pour **441 communes** (en 2019) et **1 Communauté de communes** (Oise Picarde), représentant 641 824 habitants de l'Oise (65 % des communes et 78 % de la population du département). Le SE60 est administré par un comité composé de 122 délégués titulaires (+122 suppléants) désignés par les 16 secteurs locaux d'énergie (SLE).

Les délégués se sont réunis jeudi 24 septembre pour procéder au renouvellement des instances syndicales : président, vice-présidents et membres du bureau. L'assemblée a ensuite désigné les membres siégeant aux commissions ou représentant le syndicat dans un organisme extérieur. Les traditionnelles mesures administratives et financières ont été approuvées pour finir d'installer les instances (délégations, indemnités...).

PRÉSIDENT

Eric Guérin, Maire adjoint de Sempigny, a été élu à l'unanimité en tant que Président du SE60. Elu local depuis 1995, il a rejoint le bureau du syndicat en 1996. Vice-président de 2012 à 2018, il a succédé à Daniel Bisschop en 2018 à la fonction de Président.

LES VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Paul DOUET
Montagny-Ste-Félicité
SLE Pays du Valois



Pascal DIZENGREMEL
Clermont
SLE Clermontois Liancourtois



Alain LEVASSEUR
St-Germer-de-Fly
SLE Pays de Bray Vexin



Jean CAUWEL
Breteuil
SLE Oise Plateau Picard

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
REJOIGNEZ-NOUS SUR NOTRE
SITE WWW.SE60.FR**

9164, avenue des Censives - 60000 TILLÉ
Tél. : 03 44 48 32 78 - Fax : 03 44 48 32 81
se60@se60.fr



LES MEMBRES DU BUREAU



Jean-Jacques ANTHÉAUME
Abbecourt
SLE Thelloise



Michel BOQUET
Savignies
SLE Beauvaisis



Jean-Claude CABARET
Creil
Ville de Creil



Didier CARON
Nogent-sur-Oise
Ville de Nogent/Oise



Gérard DECORDE
Blargies
SLE Picardie Verte



Dominique DELION
Rantigny
SLE Clermontois Liancourtois



Florence DEMOUY
Pierrefonds
SLE Est Oise



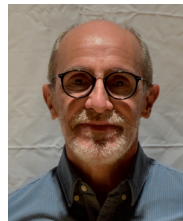
Laurent DESMELIERS
Trie Château
SLE Pays de Bray Vexin



Alain DUCLERCQ
Le Mesnil en thelle
SLE Thelloise



Sébastien FLET-REITZ
Chantilly
SLE Aire Cantilienne



Stéphane JAMBOIS
Bailleul sur thérain
SLE Beauvaisis



Eugénie LE QUÉRÉ
Compiègne
Ville de Compiègne



Corry NEAU
Vineuil Saint Firmin
SLE Aire Cantilienne



Christian NEVEU
Villeneuve Les Sablons
SLE Sablons



Franck PIA
Beauvais
Ville de Beauvais



André RENAUX
Wavignies
SLE Oise Plateau Picard



Nicolas SOISSON
Breuil le Vert
SLE Clermontois Liancourtois



Christophe TABARY
Aux Marais
SLE Beauvaisis



LES COMMISSIONS POUR UN FONCTIONNEMENT TRANSVERSAL

En plus de la commission d'appels d'offres, le comité a désigné les membres des différentes commissions techniques: commission consultative paritaire, commission concession, commission transition énergétique...

COMMISSION CONCESSION

Le SE60, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, doit contrôler qu'Enedis exploite le réseau de distribution d'électricité en respectant les dispositions du nouveau cahier des charges de concession récemment renouvelé (2019-2049). La commission examine chaque année le Compte-Rendu d'Activités de Concession (CRAC) en participant à la présentation faite par Enedis. Elle est composée du Président, des 4 vice-présidents et de 5 membres du comité syndical.

Réunion de la commission concession : lundi 16 novembre à 9h à Nogent-sur-Oise.

COMMISSIONS RELATIVES A LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Commission Consultative Paritaire (CCP) - Obligatoire

En application des dispositions de l'article 198 de la Loi sur la Transition Énergétique pour la croissance verte, la CCP permet d'articuler les projets des Communautés de communes et d'agglomération avec les compétences du syndicat

d'énergie de l'Oise, de mutualiser les actions aux fins de complémentarité aux différentes échelles, de relayer les infos auprès des EPCI...

Elle est composée à nombre égal de représentants du syndicat et des représentants des 19 EPCI.

NOUVEAU : la Commission de la Transition Énergétique. Facultative, elle est à destination des communes.

Plébiscitée à son installation, elle réunit plus de 20 membres.

Elle permet aux communes d'échanger et de mutualiser les expériences duplicables, de faire remonter des besoins d'ingénierie ou d'animation d'ateliers. Cette convergence facilitera la mise en œuvre de projets liés à la réduction de consommation d'énergie et au développement de production d'énergies renouvelables.

Deux agents du syndicat sont "ambassadeurs du développement durable" du CERDD Haut-de-France, ils sont les relais d'un réseau qui valorise, favorise et encourage les démarches de développement durable.